

Document de recherche

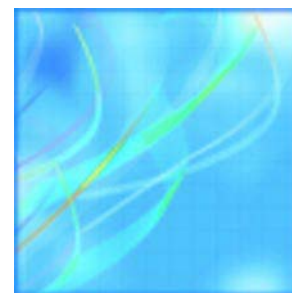
Documents de recherche sur les pensions et le patrimoine

Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 à 2008

par Karim Moussaly

Division de la statistique du revenu
Section sur les pensions et le patrimoine
Pré Tunney, Immeuble Jean-talon, 5e étage, Ottawa, Ontario

Téléphone : 1-613-951-7355



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 13F0026M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division de la statistique du revenu

Section sur les pensions et le patrimoine

Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 à 2008

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2010

N° 13F0026M au catalogue, n° 1

ISSN 1707-0805

ISBN 978-1-100-94033-5

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Reconnaissance

Nous remercions les personnes suivantes de Statistique Canada pour leurs suggestions et leur soutien : Bruno Pépin, Karen Dorman, John Nicoletta et Brian Murphy de la Division de la statistique du revenu, Michel Palardy et Francine Monette de la Division des données régionales et administratives ainsi que Grant Schellenberg de la Division de l'analyse sociale. Nous aimerions également remercier Bob Baldwin pour ses commentaires utiles. Nous assumons l'entière responsabilité des erreurs qui pourraient se trouver dans le présent rapport.

Table des matières

Résumé	5
Introduction	6
Faits saillants	7
Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 à 2008	
1 Traitement fiscal des régimes privés d'épargne-retraite au Canada	8
2 Données	9
3 Participation aux régimes privés d'épargne-retraite	9
4 Conclusion	17
5 Bibliographie	17
Appendice	
I Annexe	19

Résumé

Les régimes d'épargne-retraite font l'objet d'un examen plus approfondi dans la foulée de la crise financière et des changements ayant cours sur le marché du travail. Le système de revenu de retraite du Canada repose à la fois sur des régimes d'épargne-retraite gouvernementaux et privés. Dans le présent article, nous dressons un tableau de l'adhésion des travailleurs canadiens à un régime privé d'épargne-retraite. Nous décrivons, à l'aide des données fiscales transversales tirées du fichier sur la famille T1, l'adhésion des déclarants canadiens (âgés de 15 ans et plus et ayant un revenu d'emploi) à un régime de retraite d'employeur (RRE) et nous indiquons s'ils ont cotisé à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) en 1997, 2000, 2003, 2006 et 2008. La part des déclarants avec revenus d'emploi qui participaient à l'un de ces régimes est passée de 54 % en 1997 à 50 % en 2008, principalement en raison de la baisse de la part des déclarants avec revenus d'emploi qui cotisaient à un REER. La part des déclarants avec revenus d'emploi qui participaient à un RRE est demeurée relativement stable au cours de cette période.

Introduction

La population canadienne vieillit : l'âge médian au Canada est passé de 35,2 ans en 1996 à 39,3 ans en 2008¹. De ce fait, la retraite approche pour une plus grande part de la population. Comment les Canadiens préparent-ils leur retraite sur le plan financier? Les revenus de retraite peuvent provenir de ce que l'on appelle couramment les « trois piliers » du système de revenu de retraite (Baldwin, 2006)². Le premier pilier correspond aux programmes de Sécurité de la vieillesse (SV) et de Supplément de revenu garanti (SRG). Les revenus du deuxième pilier proviennent du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ). Le troisième pilier comprend le revenu provenant des régimes privés d'épargne-retraite, les plus courants étant les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les régimes de retraite d'employeur (RRE)³.

Cet article porte sur les habitudes d'épargne du troisième pilier. Le système fiscal fournit des incitatifs d'épargne-retraite dans des régimes qui font partie du troisième pilier. Ces instruments, qui encouragent l'épargne en prévision de la retraite, permettent d'étaler le revenu d'une personne tout au long de sa vie. Dans cet article, les régimes de retraite d'employeur (RRE) désignent les régimes de pension agréés (RPA) ainsi que les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB).

L'utilisation, pour la première fois, de l'ensemble des données du fichier sur la famille T1 a permis de réaliser une analyse descriptive transversale des déclarants avec revenus d'emploi qui ont déclaré un facteur d'équivalence (FE), correspondant aux prestations accumulées de l'employé dans un RRE, ou qui ont cotisé à un REER en 1997, 2000, 2003, 2006 et 2008.

La section 1 présente une brève description du traitement fiscal des régimes d'épargne-retraite en vigueur au Canada, suivie d'une description des données à la section 2. La section 3 présente les caractéristiques des déclarants avec revenus d'emploi qui participent à un régime privé d'épargne-retraite ainsi que les caractéristiques des déclarants avec revenus d'emploi qui ne participent à aucun régime privé d'épargne-retraite dont nous avons tenu compte dans notre analyse.

1. Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001.

2. La classification des « trois piliers » est tirée des travaux menés par la Banque mondiale dans les années 1990, qui ont depuis été perfectionnés. Certains auteurs utilisent différentes définitions des trois piliers.

3. La division du troisième pilier en régimes de pension de l'employeur et en REER traduit la distinction établie dans le droit fiscal fédéral (Baldwin, 2006, p. 384).

Faits saillants

- La part des déclarants canadiens avec revenus d'emploi qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite était de 50 % en 2008, soit légèrement inférieure à celle de 1997 qui était de 54 %. Cette baisse témoigne essentiellement d'une chute de la part des déclarants avec revenus d'emploi cotisant à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), passant de 41 % en 1997 à 34 % en 2008. La part des déclarants avec revenus d'emploi qui participaient à un régime de retraite d'employeur (RRE) est demeurée relativement stable à 32 % au cours de cette période.
- Le taux de participation aux régimes de retraite d'employeur a augmenté chez les femmes de 32 % en 1997 à 34 % en 2008 alors qu'il a diminué chez les hommes passant de 33 % à 31 % au cours de la même période. En 2008, le nombre d'adhérents à des RRE était plus élevé chez les femmes que chez les hommes, alors qu'il était inférieur au cours des années précédentes.
- Le taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite est le plus élevé chez les travailleurs « d'âge intermédiaire » (âgés de 35 à 54 ans) : 63 % d'entre eux participaient à un tel régime en 2008. Toutefois, le taux de participation à des régimes de retraite d'employeur a connu une légère baisse pour ce groupe d'âge entre 1997 et 2008, tandis qu'il a augmenté ou est demeuré relativement stable pour les autres groupes d'âge.
- Entre 1997 et 2008, le taux de participation à des régimes d'épargne-retraite privés est demeuré stable pour le quintile de revenu inférieur, alors qu'il a diminué pour tous les autres quintiles. Au cours de cette période, le taux de participation à des régimes de retraite d'employeur a augmenté pour les trois quintiles de revenu inférieurs et a diminué pour les deux quintiles de revenu supérieurs. Or, les hausses observées dans les quintiles de revenu inférieurs étaient compensées par des baisses de taux de participation aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, baisses enregistrées dans tous les quintiles de revenu.

Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 à 2008

par Karim Moussaly

1 Traitement fiscal des régimes privés d'épargne-retraite au Canada

La première loi adoptée au Canada visant à encourager l'établissement de régimes de retraite était la *Loi sur les sociétés de caisse de retraite* en 1887¹. À cette époque, les régimes de retraite d'employeur (RRE) étaient offerts à certains employés de la fonction publique fédérale, des chemins de fer et de quelques banques commerciales. En 1919, une modification à la *Loi de l'impôt de guerre sur le revenu* permettait aux employés de réclamer leurs cotisations à des RRE comme déduction d'impôt. Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont été établis en 1957, ayant comme principal objectif de fournir un instrument d'épargne en prévision de la retraite aux travailleurs indépendants et aux employés sans RRE. Entre 1965 et 1970, des lois régissant les RRE sont entrées en vigueur dans de nombreuses provinces et au niveau fédéral. Depuis 1970, toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ont adopté des lois visant à régir l'administration des RRE.

L'Agence du revenu du Canada (anciennement l'Agence des douanes et du revenu du Canada) a établi un ensemble de règles régissant l'agrément des régimes de retraite et leur traitement fiscal, qui ont été en vigueur de 1972 à 1990². En 1990, des changements importants ont été apportés à ces règles qui ont façonné le traitement fiscal de l'épargne-retraite tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ces changements comptent notamment l'établissement d'un plafond annuel uniforme d'épargne-retraite correspondant à 18 % de la rétribution, que les cotisations soient versées dans un RRE³, un REER ou une combinaison des deux. Ils visaient à éliminer l'avantage considérable dont bénéficiaient les personnes qui économisaient dans un régime de pension agréé (RPA) à prestations déterminées par rapport à celles qui économisaient dans des régimes de pension agréés à cotisation déterminée ou dans des REER. Afin d'établir un tel plafond uniforme, un facteur d'équivalence (FE) est calculé pour les déclarants qui participent à un RRE. On soustrait du plafond des épargnes accumulées en prévision de la retraite d'une personne pour une année donnée son FE de l'année précédente. Les FE ont été calculés pour la première fois, puis ont été reportés à 1990, ce qui a eu une incidence sur les plafonds de cotisation aux REER de 1991. Le calcul des FE pour un régime de pension agréé (RPA) dépend du type de prestations qu'il offre. Dans le cas des RPA à cotisation déterminée, le FE correspond aux cotisations de l'employé plus celles de l'employeur. Dans le cas des RPA à prestations déterminées, le FE représente le montant des prestations accumulées par l'employé dans le régime⁴. Celui-ci est établi à l'aide d'une formule calculée par l'employeur, selon les lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada.

Le plafond de cotisation au REER d'une personne correspond au plafond d'épargne uniforme de 18 % moins le facteur d'équivalence. En 2008, les déclarants pouvaient cotiser jusqu'à 18 % de leur revenu gagné en 2007 dans un REER, le montant de cotisation maximal étant de 20 000 \$⁵. Le plafond de cotisation de 1997 était de 13 500 \$. On soustrayait de la valeur maximale des plafonds de cotisation aux REER tout montant du facteur d'équivalence applicable.

1. Source : Maser et Anderson (2006).

2. Source : Morneau Sobeco (2006).

3. Les régimes de retraite d'employeur (RRE) comprennent les régimes de pension agréés (RPA) ainsi que les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB). Un RPDB est un régime enregistré d'épargne-retraite auquel un employeur cotise pour les employés (qui ne peuvent y cotiser) en fonction du bénéfice de l'entreprise. Le montant accumulé dans ces régimes peut être versé sous forme de somme forfaitaire à la retraite ou à la cessation d'emploi, transféré dans un REER, versé sous forme de paiements échelonnés sur une période d'au plus dix ans ou utilisé pour acheter une rente.

4. Les prestations accumulées par l'employé dans un régime à prestations déterminées au cours d'une année donnée n'équivalent pas nécessairement à la somme des cotisations de l'employeur et de l'employé pour l'année en question. Ces prestations accumulées constituent un passif pour ce régime de retraite.

5. Source : Agence du revenu du Canada.

2 Données

Les données utilisées dans ce rapport sont tirées des déclarations de revenus et de prestations individuelles du fichier sur la famille T1 des années 1997, 2000, 2003, 2006 et 2008 fourni par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada⁶. Le fichier sur la famille T1 est un ensemble de données transversales. Le fait d'utiliser toutes les données du fichier sur la famille T1 pour ces années nous a permis d'inclure les déclarants occupés qui ont produit une déclaration de revenus en 1997, mais qui ne l'ont pas fait en 2008, ainsi que ceux qui ont produit une déclaration de revenus en 2008 et non en 1997⁷. Nous avons pu ainsi éviter toute variabilité associée à l'échantillonnage.

Les données pour l'année 2008 sont préliminaires. Le nombre de déclarants et de participants dans des régimes privés d'épargne-retraite est légèrement plus faible dans les données préliminaires que dans les données finales. Selon les données de 2006, les déclarants manquants dans les données préliminaires représenteraient moins de 1.5% des déclarants dans les données finales. L'utilisation de données préliminaires pour 2008 n'a pas d'impact significatif sur les taux de participation et les conclusions de cette analyse.

L'information date du 31 décembre de chaque année de référence utilisée. Le présent rapport est fondé sur les déclarations de revenus de déclarants vivants âgés de 15 ans et plus⁸, qui contiennent des caractéristiques sur les déclarants individuels, leur montant total de facteur d'équivalence (FE) et leurs cotisations totales à des régimes enregistrés d'épargne-retraite. Les non-résidents du Canada ayant produit une déclaration de revenus ont été exclus et seuls les déclarants avec des revenus d'emploi non-nuls ont été pris en compte.

Le nombre de personnes qui ont déclaré un facteur d'équivalence est utilisé comme approximation du nombre de participants à un RRE^{9,10}. Le nombre de cotisants à un REER correspond au nombre de personnes ayant déclaré des cotisations à un REER pendant une année donnée.

Ce rapport examine les caractéristiques suivantes des participants à un régime privé d'épargne-retraite : âge, sexe et revenu total. Le revenu total est défini à la ligne 150 de la déclaration de revenus T1 et est utilisé pour classer les déclarants avec revenus d'emploi par quintiles de revenu total¹¹. Les seuils des quintiles de revenu sont fournis dans le tableau explicatif 1 en annexe.

3 Participation aux régimes privés d'épargne-retraite

Les participants à des régimes privés d'épargne-retraite sont des cotisants à un régime de retraite d'employeur (RRE), à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou à ces deux types de régimes. Étant donné que certaines personnes participent à la fois à un RRE et à un REER, le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite est inférieur à la somme des adhérents à des RRE et des cotisants à des REER (voir tableaux explicatifs 2 à 4 en annexe).

6. Townson (2006) souligne que certains chercheurs allèguent que des travailleurs occupant un emploi non conventionnel ne seraient pas nécessairement en situation de vulnérabilité sur le plan financier. En effet, un bon nombre de ces travailleurs pourraient vivre une situation où le conjoint qui touche le salaire le plus élevé est en mesure de subvenir à leurs besoins à la retraite. Cependant, rien ne garantit que le conjoint qui touche les gains les plus élevés voudra combler le revenu de retraite de l'autre conjoint à sa retraite. De plus, étant donné l'instabilité croissante des relations de couple, le conjoint qui a le salaire le plus élevé pourrait même ne plus être présent pour soutenir le conjoint ayant le plus faible revenu lorsque celui-ci sera âgé. Schellenberg et Ostrovsky (2008) présentent des données sur l'instabilité conjugale croissante des déclarants qui approchent l'âge de retraite « habituelle » : 10,6 % des hommes et 14,3 % des femmes âgées de 55 à 64 ans étaient séparés ou divorcés en 2006, comparativement à 3,7 % et à 4,7 % en 1976, respectivement. Nous tenons compte de l'opinion de Townson dans l'utilisation des données individuelles, bien que nous reconnaissons que les aspects des habitudes d'épargne-retraite des familles sont intéressants à analyser. Morissette et Ostrovsky (2006) notent que l'augmentation de la protection des femmes a contribué à maintenir la protection des couples, suivant la baisse de la protection du conjoint.
7. Les données du Recensement de 2006 indiquent que 1,9 million de personnes ont immigré au Canada entre 1996 et 2006, représentant 6 % de la population en 2006.
8. Il s'agit de la même limite d'âge utilisée dans *l'Enquête sur la population active*.
9. Une personne peut avoir participé à plus d'un RPA/RPDB au cours d'une année donnée. Dans ce cas, le FE total de la personne correspond à la somme des FE calculés par chaque employeur.
10. Selon Marshall (2003), le nombre de participants à un RPDB est relativement faible. Le nombre de personnes ayant un FE coïncide également avec les données sur les adhérents tirées de *l'Enquête sur les régimes de pension au Canada*, qui ne comprend pas les cotisants à un RPDB (source : Statistique Canada. CANSIM, tableau 280-0016).
11. Le maximum des gains annuels ouvrant droit à pension établi par l'ARC est classé dans le quatrième quintile de revenu pour les années que nous avons analysées. Voir le tableau explicatif en annexe pour connaître les seuils des quintiles de revenu.

Le nombre de déclarants canadiens âgés de 15 ans et plus ayant un revenu d'emploi qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite est passé de 8,1 millions en 1997 à 8,9 millions en 2008 (graphique 1). Il s'agit d'une hausse de 11 % au cours de cette période, ce qui représente une légère augmentation en termes relatifs, comparativement à la hausse de 19 % enregistrée pour le nombre de déclarants ayant un revenu d'emploi. Par conséquent, la part de déclarants avec revenus d'emploi qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite est passée de 54 % en 1997 à 50 % en 2008 (voir le graphique 2).

Le nombre d'adhérents à des RRE est passé de 4,8 millions en 1997 à 5,7 millions en 2008, ce qui correspond à une augmentation de 19 %, alors que le nombre d'adhérents à des REER est demeuré à près de 6,0 millions. La part de travailleurs participant à un RRE est demeurée plutôt stable (32 %) tandis que la part des déclarants avec revenus d'emploi cotisant à un REER est passée de 41 % en 1997 à 34 % en 2008, le recul le plus important s'étant produit entre 1997 et 2003.

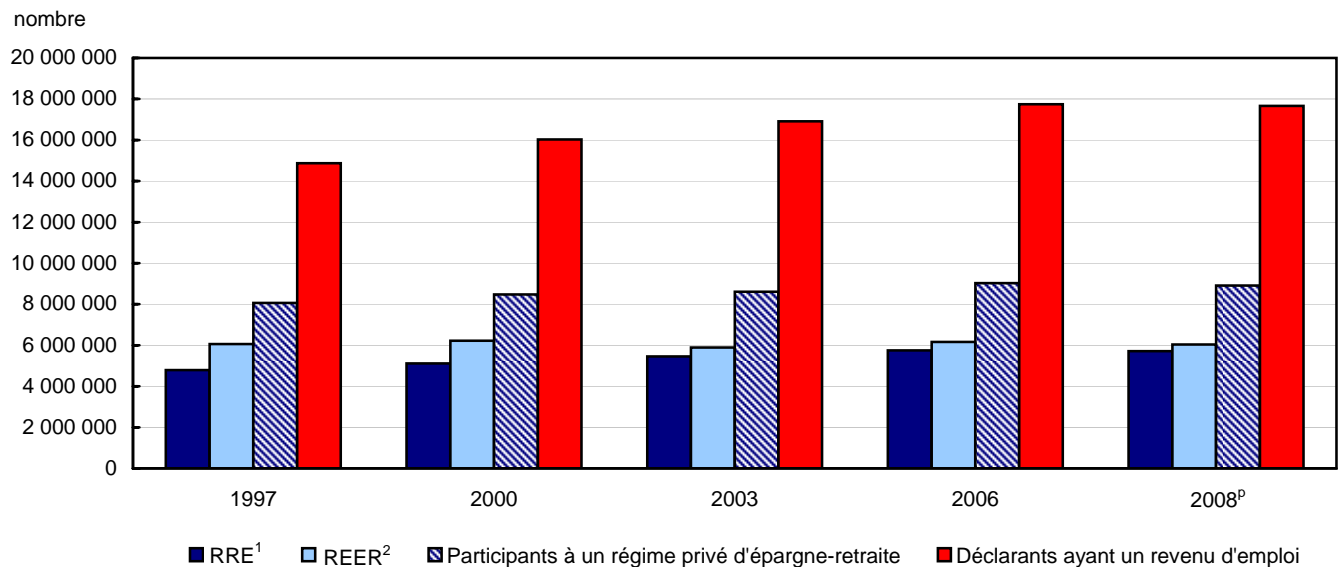
La part de travailleurs participant seulement à un RRE est passée de 13 % à 16 % tandis que la part des travailleurs participant à un RRE et cotisant à un REER est passée de 19 % à 16 % au cours de cette période (tableau 1).

Tableau 1
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par type de régime

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
FE 1 seulement	13	14	16	16	16
Cotisations à un REER ² seulement	22	21	19	18	18
FE et cotisations à un REER	19	18	16	16	16
FE (avec ou sans cotisations à un REER)	32	32	32	32	32
Cotisations à un REER (avec ou sans FE)	41	39	35	35	34

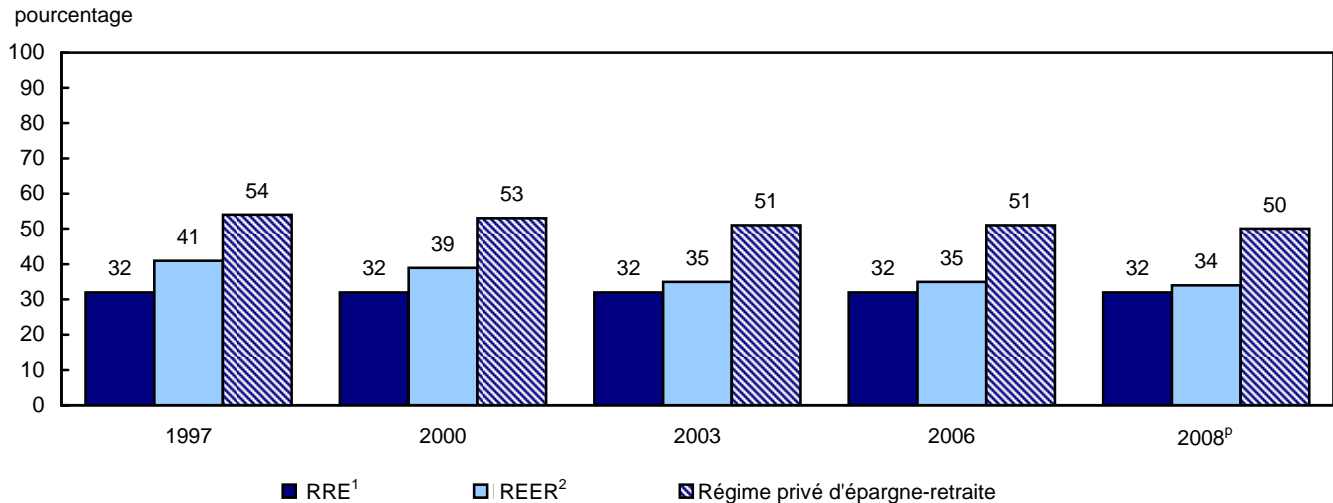
1. Facteur d'équivalence. Le nombre de déclarants qui rapportent un facteur d'équivalence est utilisé comme approximation pour déterminer le nombre de participants à un régime de retraite d'employeur.
2. Régime enregistré d'épargne-retraite.

Graphique 1
Participants à un régime privé d'épargne-retraite



1. Régime de retraite d'employeur
2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Graphique 2
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite



- 1. Régime de retraite d'employeur
- 2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Entre 1997 et 2008, le taux de participation à des régimes privés d'épargne-retraite a diminué tant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, le taux de participation des hommes est resté plus élevé que celui des femmes au cours de la même période. Le tableau 2 montre qu'en 2008, 51 % des hommes et 50 % des femmes participaient à un régime privé d'épargne-retraite, comparativement à 56 % et à 52 % en 1997, respectivement. On a observé une réduction de l'écart entre les taux de participation à des régimes privés d'épargne-retraite chez les hommes et les femmes de 1997 à 2008. Le nombre de déclarants avec revenus d'emploi âgés de 15 ans et plus a augmenté de 24 % chez les femmes et de 15 % chez les hommes entre 1997 et 2008, tandis que le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite a augmenté de 19 % chez les femmes et de 4 % chez les hommes.

Tableau 2
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par sexe

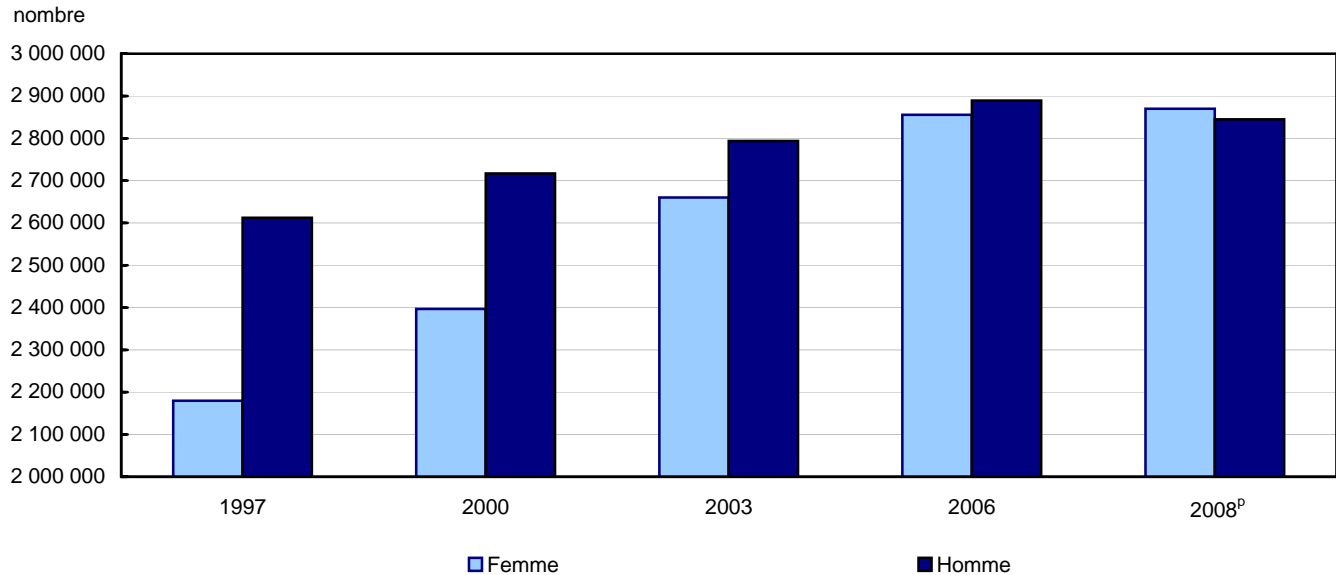
	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
Hommes	56	55	52	52	51
Femmes	52	51	50	50	50

En 2008, le nombre de femmes participant à un RRE était supérieur au nombre d'hommes (graphique 3). La part des femmes qui participaient à un RRE a augmenté, passant de 32 % en 1997 à 34 % en 2008, alors qu'elle a diminué chez les hommes, passant de 33 % à 31%. Une plus grande proportion des femmes participaient à un RRE comparativement aux hommes en 2003, 2006 et 2008. On a constaté une diminution des parts d'hommes et de femmes cotisant à un REER pendant cette période, allant de 43 % à 35 % et de 39 % à 33 %, respectivement.

Les données sur les régimes de pension agréés (RPA) tirées de l'Enquête sur les régimes de pension au Canada montrent également que le nombre de femmes adhérant à un tel régime a progressé plus rapidement que le nombre d'hommes. Entre 1997 et 2007, on a noté une hausse de 7 % des hommes adhérant à un RPA et de 28 % chez

les femmes¹². En fait, l'augmentation du nombre d'adhérents à des RPA chez les femmes représentait 76 % de l'augmentation totale du nombre d'adhérents à des RPA entre 1997 et 2007.

Graphique 3
Participants à un régime de retraite d'employeur, par sexe



Bien que l'on prenne en compte l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, cette analyse met l'accent sur la protection des travailleurs « d'âge intermédiaire » (c.-à-d. ceux âgés de 35 à 54 ans) : 63 % d'entre eux participaient à un régime privé d'épargne-retraite en 2008, comparativement à 66 % en 1997. Il s'agit des proportions les plus élevées par rapport à celles des autres groupes d'âge montrés au graphique 4.

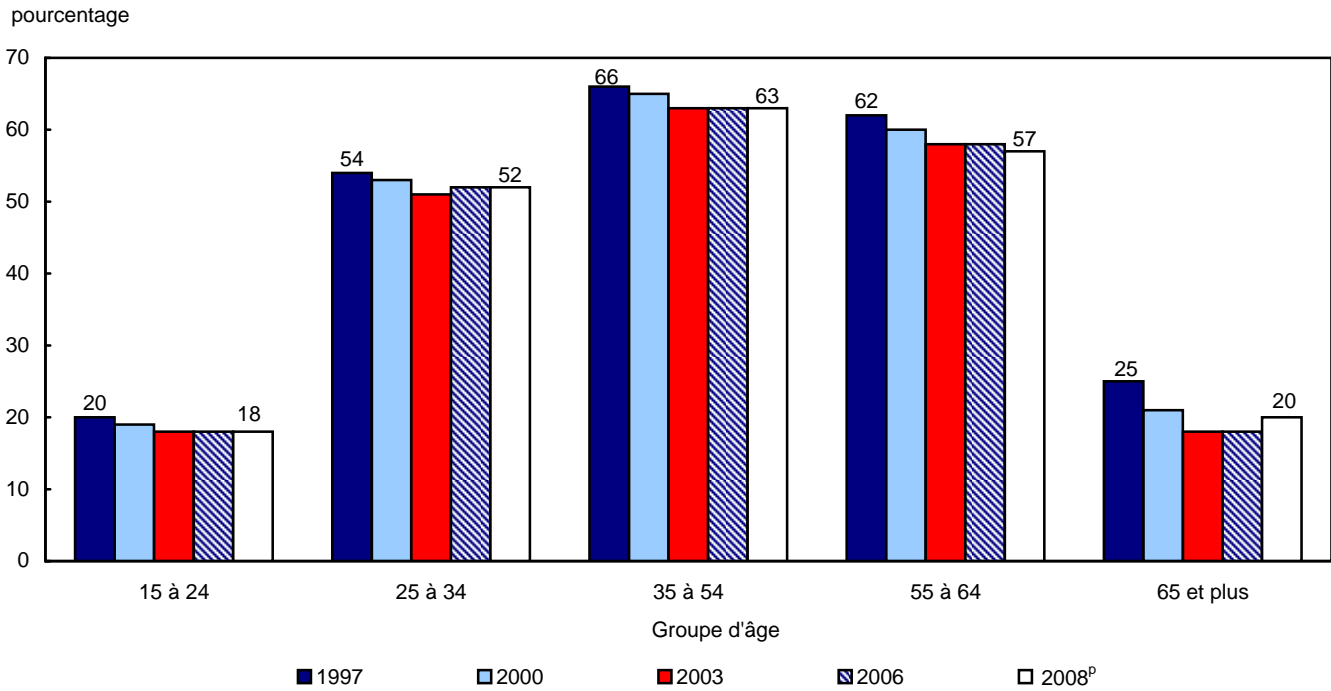
Le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite et le nombre de déclarants avec revenus d'emploi dans ce groupe d'âge ont augmenté au cours de cette période, affichant des hausses de 4 % et de 10 %, respectivement. Toutefois, ces hausses ont été observées uniquement dans le groupe d'âge de 45 à 54 ans. La participation aux régimes privés d'épargne-retraite est plus forte chez les personnes âgées de 45 à 54 ans que chez celles âgées de 35 à 44 ans (voir le tableau explicatif 3 en annexe).

Le groupe de travailleurs « d'âge intermédiaire » compte également le plus grand nombre d'adhérents à des RRE (3,3 millions en 2008) ainsi que le taux de participation à un RRE le plus élevé (42 % en 2008). Les graphiques 5 et 6 montrent les taux de participation aux RRE et aux REER par groupe d'âge.

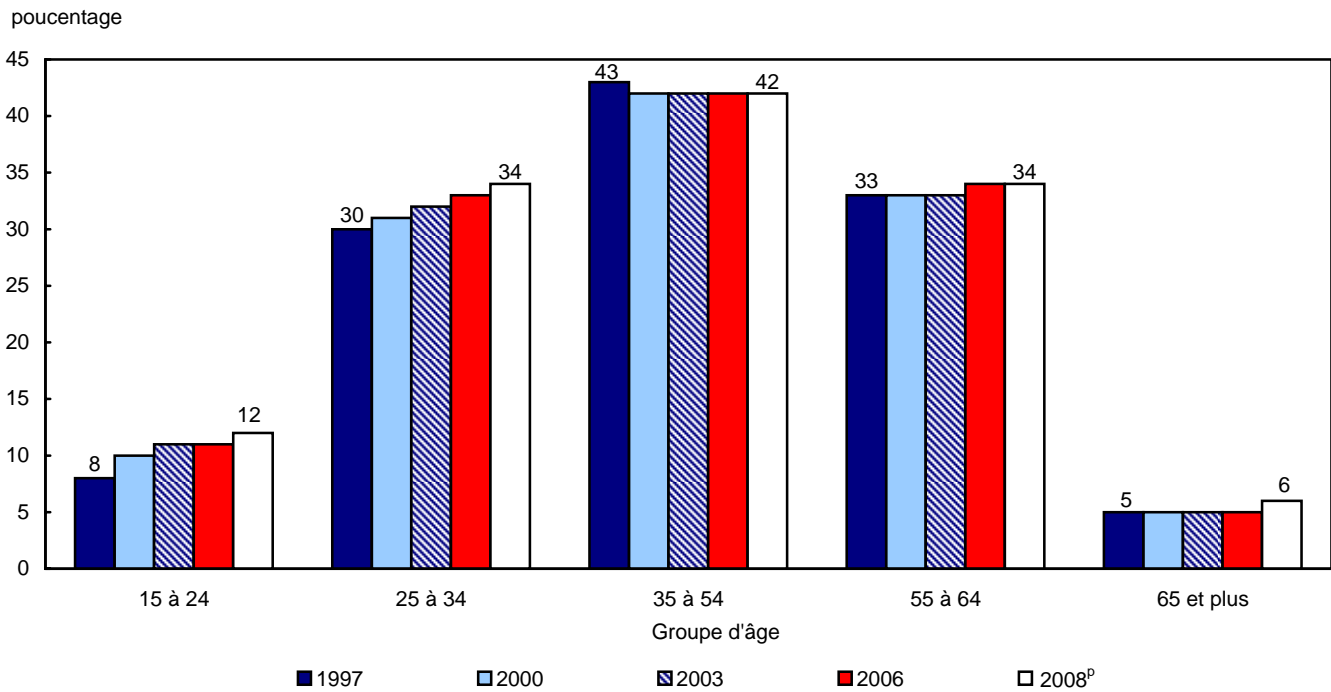
On a constaté des hausses importantes dans le nombre de déclarants avec revenus d'emploi et le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite pour les groupes d'âge de 55 à 64 ans et de 65 ans et plus. Le nombre de déclarants avec revenus d'emploi dans le groupe d'âge (55 à 64 ans) est passé de 1,4 million en 1997 à 2,6 millions en 2008 et le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite est passé de 0,9 million à 1,5 million au cours de la même période. On a également observé une augmentation importante du nombre de déclarants âgés de 65 ans et plus au cours de cette période (allant de 495 000 à 968 000), mais le nombre de participants à des régimes privés d'épargne-retraite s'est accru à un rythme moins rapide (passant de 124 000 à 195 000).

12. Source : Statistique Canada. CANSIM, tableau 280-0010.

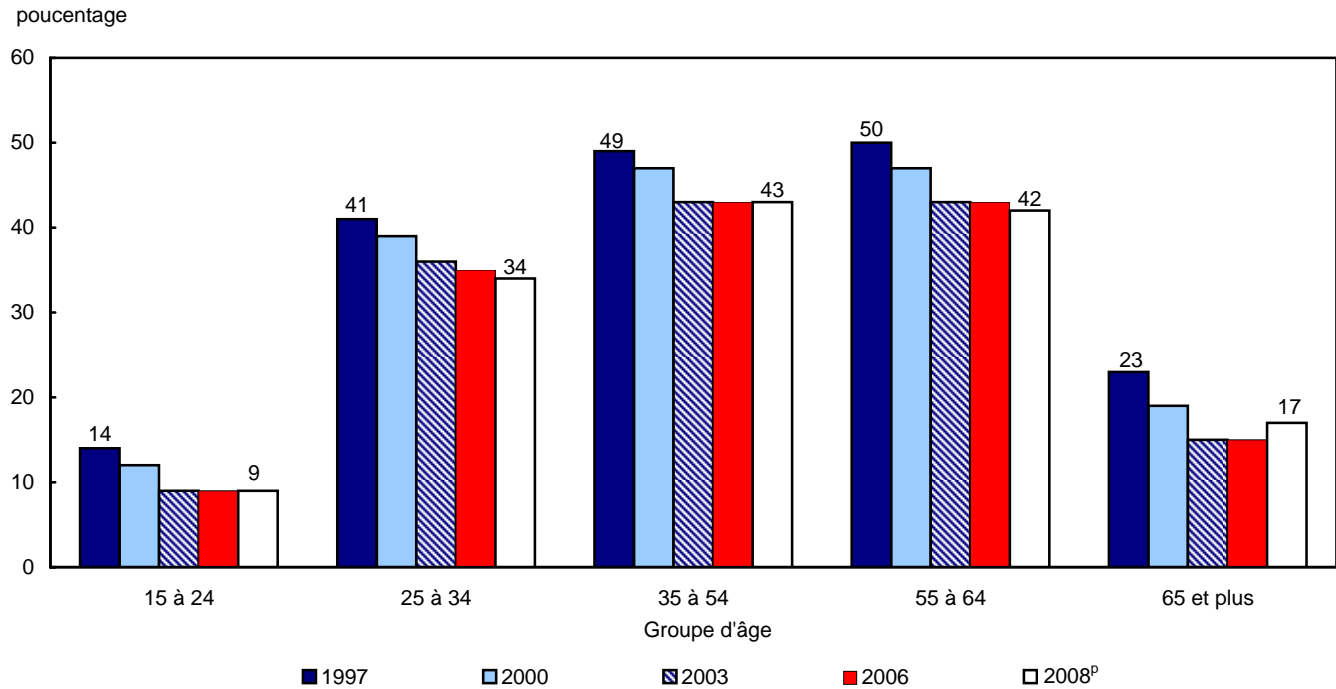
Graphique 4
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par groupe d'âge



Graphique 5
Taux de participation à un régime de retraite d'employeur, par groupe d'âge



Graphique 6
Taux de participation à un régime enregistré d'épargne-retraite, par groupe d'âge



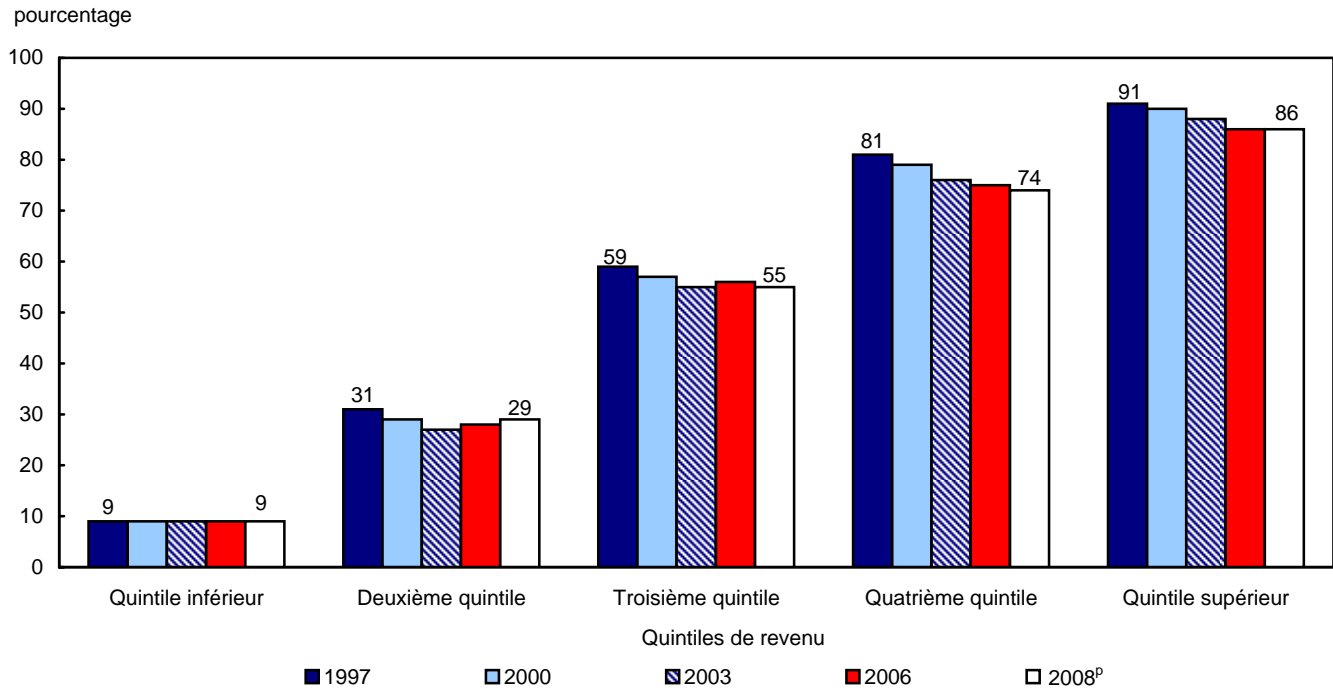
La participation aux régimes privés d'épargne-retraite augmente en fonction du revenu : 9 % des déclarants avec revenus d'emploi dans le quintile de revenu inférieur participaient aux régimes privés d'épargne-retraite en 2008, alors que cette proportion s'élevait à 86 % des déclarants avec revenus d'emploi du quintile supérieur. Sans surprise, le plus grand nombre d'adhérents aux régimes privés d'épargne-retraite se trouve dans les quintiles de revenu supérieurs. Le nombre d'adhérents aux régimes privés d'épargne-retraite a augmenté dans chaque quintile de revenu. Or, comme le nombre de déclarants avec revenus d'emploi a également augmenté dans chacun de ces quintiles de revenu, la part des déclarants avec revenus d'emploi participant à un régime privé d'épargne-retraite est demeurée relativement stable pour le quintile de revenu inférieur et a diminué pour les quatre autres quintiles entre 1997 et 2008.

Les graphiques 7 à 9 montrent les taux de participation dans les régimes privés d'épargne-retraite selon le quintile de revenu. De 1997 à 2008, les deux quintiles de revenu inférieurs ont connu des augmentations relatives notables en ce qui concerne le nombre d'adhérents à des RRE, bien qu'ils représentaient une petite part des adhérents de ce type de régimes¹³. Le nombre d'adhérents à des RRE a augmenté dans les trois autres quintiles, à un rythme qui était toutefois plus près de la croissance du nombre de déclarants avec revenus d'emploi.

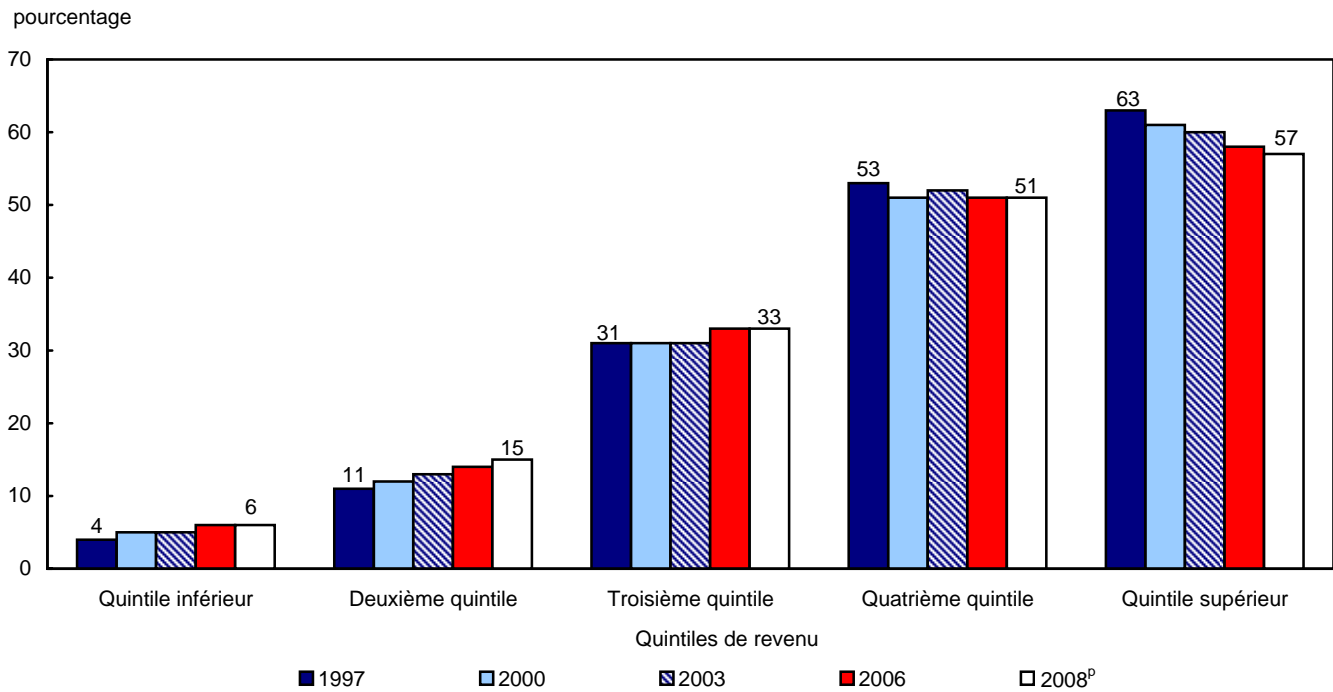
Comme l'indique le graphique 1, le nombre total de cotisants à un REER est demeuré relativement stable entre 1997 et 2008. On note toutefois des écarts dans chaque quintile de revenu. Les trois quintiles de revenu inférieurs ont affiché une baisse du nombre de cotisants à un REER, alors que le nombre de cotisants à un tel régime a crû à un rythme plus lent que la croissance du nombre de déclarants avec revenus d'emploi pour les deux quintiles de revenu supérieurs.

13. Les deux quintiles de revenu inférieurs représentaient 40 % des déclarants avec revenus d'emploi âgés de 15 ans et plus, mais seulement 13 % des adhérents à des RRE en 2008.

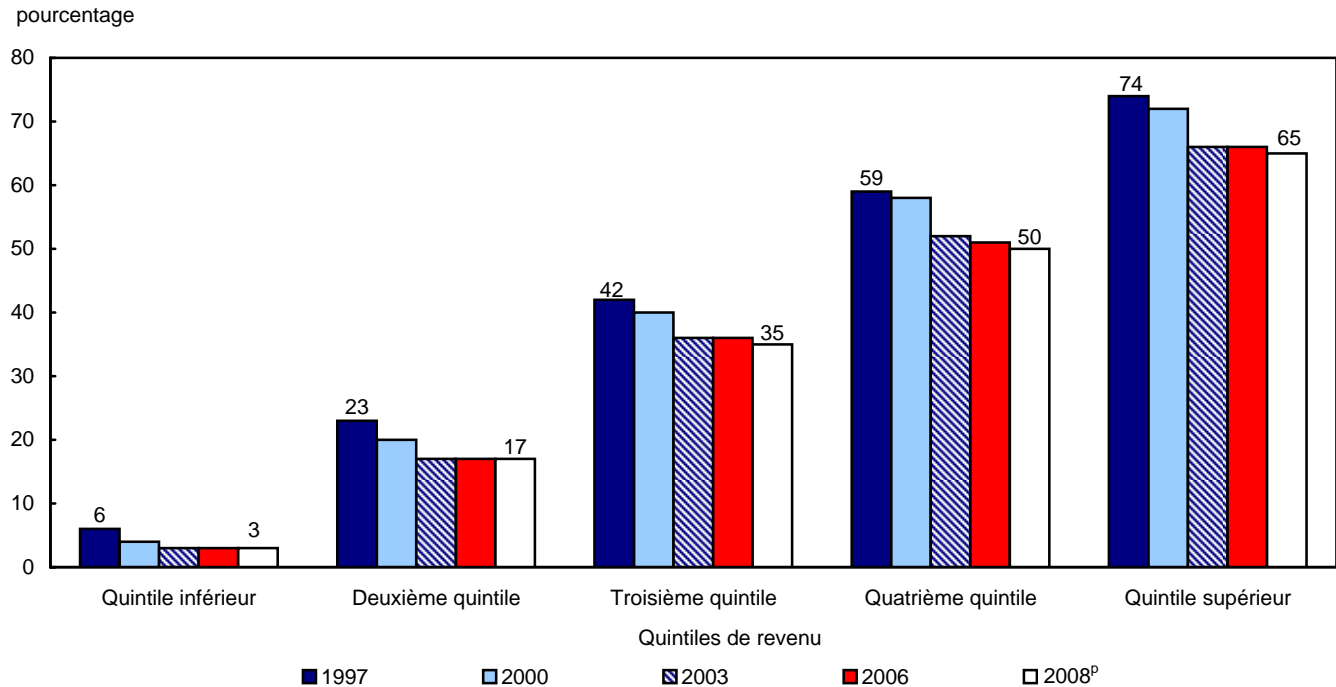
Graphique 7
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par quintiles de revenu



Graphique 8
Taux de participation à un régime de retraite d'employeur, par quintiles de revenu



Graphique 9
Taux de participation à un régime enregistré d'épargne-retraite, par quintiles de revenu



Afin d'évaluer s'il existe un lien entre les écarts de participation aux régimes privés d'épargne-retraite dans les quintiles de revenu et les écarts de participation dans le groupe d'âge, il est utile d'examiner les taux de participation dans chaque combinaison de quintiles de revenu et de groupes d'âge mentionnés précédemment. Le tableau explicatif 9 en annexe présente les taux de participation au sein de chaque combinaison de groupes d'âge et de quintiles de revenu pour les années 1997 et 2008. Par souci de simplicité, les deux quintiles de revenu inférieurs ont été regroupés dans une seule catégorie, de même que les deux quintiles de revenu supérieurs.

La part de déclarants avec revenus d'emploi participant à un RRE a augmenté ou est demeurée stable de 1997 à 2008 dans chaque combinaison de groupe d'âge et de quintile de revenu, à l'exception des déclarants avec revenus d'emploi appartenant aux deux quintiles de revenu supérieurs et âgés de 35 à 54 ans ou de 55 à 64 ans. Entre 1997 et 2008, la part des cotisants à des REER dans chaque combinaison de groupe d'âge et de quintile de revenu a diminué pour tous les sous-groupes évalués. L'effet combiné des écarts des taux de participation aux RRE et aux REER entraîne un déclin du taux de participation aux régimes privés d'épargne-retraite dans presque tous les sous-groupes âge-revenu (voir le tableau explicatif 13 en annexe).

Qui ne participe pas à des régimes privés d'épargne-retraite?

Près de 50 % des déclarants avec revenus d'emploi canadiens participaient à des régimes privés d'épargne-retraite en 2008. Quelles sont les caractéristiques de l'autre moitié de la population à l'étude qui ne participe à aucun de ces régimes?

Tel qu'il a été mentionné précédemment, 63 % des déclarants âgés de 35 à 54 ans participaient à un régime privé d'épargne-retraite en 2008. Le 37 % qui ne participait à aucun régime dans ce groupe d'âge représentait 34 % des déclarants avec revenus d'emploi qui ne participaient à aucun régime privé d'épargne-retraite en 2008.

Tel que montré dans le graphique 7, le quintile de revenu inférieur compte la plus grande part de déclarants avec revenus d'emploi ne participant à aucun régime : 91 % des déclarants avec revenus d'emploi de ce quintile de revenu ne participaient à aucun régime privé d'épargne-retraite en 2008 et représentaient 37 % de l'ensemble des

personnes ne participant à aucun régime. Toutefois, les deux quintiles de revenu supérieurs représentaient 12 % des non-participants en 1997 et cette proportion est passée à 16 % en 2008.

4 Conclusion

La participation à un régime privé d'épargne-retraite a diminué entre 1997 et 2008. La part des déclarants avec revenus d'emploi participant à un régime de retraite d'employeur (RRE) est plus élevée chez le groupe d'âge de 35 à 54 ans que tout autre groupe d'âge, bien qu'il s'agisse du seul groupe d'âge affichant un taux de participation à la baisse de 1997 à 2008. La baisse de la participation à des régimes privés d'épargne-retraite est attribuable principalement à une diminution de la part des travailleurs cotisant à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). La part des travailleurs qui participaient à un RRE est demeurée stable au cours de cette période : environ le tiers des travailleurs participaient à un tel régime. La participation à des RRE est plus forte chez les déclarants avec revenus d'emploi appartenant aux deux quintiles de revenu supérieurs. Toutefois, les taux de participation aux RRE ont diminué dans ces quintiles par rapport à ceux des trois quintiles inférieurs, qui affichaient des taux de participation croissants de 1997 à 2008. Une part décroissante de déclarants ayant un revenu d'emploi qui cotisaient à un REER est présente dans chaque catégorie d'âge, chaque quintile de revenu et chaque combinaison de ces deux variables.

Il est possible que des personnes décident d'économiser en investissant dans des catégories d'actifs autres que celles présentées dans le présent rapport¹⁴. *L'Enquête sur la sécurité financière 2005* montre que les familles canadiennes détiennent d'autres actifs que l'épargne-retraite privée. L'épargne-retraite privée représentait 29 % des actifs des unités familiales et les actifs non financiers (y compris la résidence principale et les autres biens immobiliers), près de 50 % de leur richesse.

Des recherches plus poussées pourraient être menées afin d'évaluer si certains groupes de déclarants avec revenus d'emploi affichant un taux de participation aux régimes privés d'épargne-retraite décroissant étaient en mesure d'économiser au moyen d'autres catégories d'actifs. Les causes de la diminution de la part des déclarants avec revenus d'emploi « d'âge intermédiaire » (c.-à-d. 35 à 54 ans) participant à un régime privé d'épargne-retraite, soit en participant à un RRE soit en cotisant à un REER, pourraient également faire l'objet de recherches supplémentaires.

5 Bibliographie

Baldwin, Bob. 2006. 'Un troisième pilier fragile : La vulnérabilité des revenus de retraite'. *Les nouvelles frontières de la recherche au sujet de la retraite*. Ottawa. Leroy O. Stone Editeur. Statistique Canada. No. De Catalogue 75-511-XPf.

Agence de revenu du Canada. *Taux du plafond des cotisations déterminées, plafond des REER, MGAP, plafond des prestations déterminées*. URL : <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/rgstrd/papsapar-fefespfer/lmts-fra.html>. Accédé le 27 mars 2009.

Laidler, David and William B.P. Robson. 2007. *Ill-Defined Benefits: The Uncertain Present and Brighter Future of Employee Pensions in Canada*. The Pension Papers. Toronto. Institut C.D. Howe. Juin 2007.

Marshall, Katherine. 2003. 'Les avantages de l'emploi'. *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa. Statistique Canada. URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/00503/6515-fra.html>. Accédé le 26 octobre 2009.

Maser, Karen et Robert Anderson. 2006. 'Survol des programmes de revenu de retraite au Canada'. *Programmes de revenu de retraite au Canada*. Ottawa. CD-ROM. Statistique Canada. No. de Catalogue 74-507XCB.

Morneau Sobeco. 2005. *Morneau Sobeco Handbook of Canadian Pension and Benefit Plans*. 13th édition. CCH Canadian Limited.

14. MARR, Gerry. « "Homemade" savings the new RRSPs; Nearly 40% of wealth tied up in real estate », *Calgary Herald*, 24 octobre 2009, p. C9.

Morissette, René and Xuelin Zhang. 2004. 'Connaissance des régimes de retraite. *L'emploi et le revenu en perspective*. Ottawa. Statistique Canada. Janvier 2004. No. De catalogue 75-001-XIF. URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2004101-fra.pdf>. Accédé le 26 octobre 2009.

Morissette, René and Yuri Ostrovsky. 2006. *La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite des familles canadiennes, 1986-2003*. Ottawa. Statistique Canada. Septembre 2006. No. de catalogue 11F0019. URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2006286-eng.pdf> Accédé le 30 novembre 2009.

Schellenberg, Grant and Yuri Ostrovsky. 2008. 'Prendre sa retraite ensemble?'. *Perspectives*. Statistique Canada. Avril 2008. No. De catalogue 75-001-XIF. URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008104/pdf/10558-fra.pdf>. Accédé le 26 octobre 2009.

Statistique Canada. 2006. *Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière*. Section des enquêtes sur les pensions et le patrimoine. Statistique Canada. Ottawa. Décembre 2006 URL : <http://www.statcan.gc.ca/pub/13f0026m/13f0026m2006001-fra.pdf>. Accédé le 26 octobre 2009.

Statistique Canada. 2006. *Programmes de revenu de retraite au Canada*. Ottawa. CD-ROM. Catalogue no. 74-507-XCB.

Statistique Canada 2001. Régimes de pension au Canada : aperçu statistique et tableaux-clés. Ottawa. Catalogue no. 74-401-SPB.

Townson, Mary. 2006. 'Les nouveaux groupes à risque et les niveaux de vie pendant les années de retraite'. *Les nouvelles frontières de la recherche au sujet de la retraite..* Leroy O. Stone Editeur. Statistique Canada. 2006. No. de catalogue no. 75-511-XPF.

Banque mondiale. 'The World Bank Pension Conceptual Framework'. *World Bank Pension Reform Primer*. URL : http://siteresources.worldbank.org/INTPENSIONS/Resources/395443-1121194657824/PRPNoteConcept_Sept2008.pdf Accédé le 24 avril 2009.

Appendice I — Annexe

Hypothèse 1

Nous supposons qu'il n'y a pas de sous-déclaration (ou de surdéclaration) du revenu d'emploi et du revenu total. En mettant de l'avant cette hypothèse, nous supposons que les déclarants avec revenus d'emploi cotisant à un REER le font en respectant le plafond de cotisation calculé en fonction du revenu d'emploi juste et que le revenu total déclaré correspond aux mouvements de revenus d'une personne pour une année donnée.

Note méthodologique 1

Les observations relatives aux conjoints et aux enfants théoriques ont été exclues, car elles ne fournissaient aucun renseignement sur les cotisations aux REER ni sur le FE.

Note méthodologique 2

Les données contenues dans le fichier sur la famille T1 ne permettent pas de faire la distinction entre les cotisations versées à un REER individuel ou un REER collectif. Morissette et Zhang (2004) indiquent que 1,6 million d'employés du secteur privé travaillant dans des entreprises qui offraient des REER collectifs ont déclaré avoir participé à un REER collectif en 2001. Ces données sont tirées de l'*Enquête sur le milieu de travail* et les employés de 2001.

Tableau explicatif 1
Seuils de revenu par quintiles de revenu

	Inférieur		Deuxième		Troisième		Quatrième		Supérieur
	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	
	nominaux								
1997	10 009	10 009	19 827	19 827	31 094	31 094	46 898	46 898	
2000	10 741	10 741	21 533	21 533	33 785	33 785	51 506	51 506	
2003	11 394	11 394	23 189	23 189	36 244	36 244	55 259	55 259	
2006	12 947	12 947	26 000	26 000	40 288	40 288	61 836	61 836	
2008 p	14 368	14 368	28 546	28 546	43 405	43 405	66 505	66 505	

Tableau explicatif 2
Déclarants ayant un revenu d'emploi, par sexe

	1997	2000	2003	2006	2008 ^P
	nombre				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	14 869 733	16 026 051	16 914 123	17 742 903	17 663 665
Un FE ¹ seulement	2 004 971	2 249 628	2 717 676	2 864 158	2 878 924
Des cotisations à un REER ² seulement	3 271 722	3 358 714	3 149 671	3 280 788	3 196 410
Un FE	4 792 024	5 113 695	5 453 873	5 744 515	5 714 705
Des cotisations à un REER	6 058 775	6 222 781	5 885 868	6 161 145	6 032 191
Un FE ou des cotisations à un REER	8 063 746	8 472 409	8 603 544	9 025 303	8 911 115
Un FE et des cotisations à un REER	2 787 053	2 864 067	2 736 197	2 880 357	2 835 781
Sans FE ni cotisation à un REER	6 805 987	7 553 642	8 310 579	8 717 600	8 752 550
Hommes					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	7 989 252	8 461 428	8 836 485	9 230 663	9 154 080
Un FE seulement	1 084 973	1 191 057	1 377 867	1 417 200	1 414 685
Des cotisations à un REER seulement	1 870 887	1 906 507	1 792 762	1 865 730	1 808 594
Un FE	2 612 279	2 716 973	2 793 619	2 889 064	2 844 960
Des cotisations à un REER	3 398 193	3 432 423	3 208 514	3 337 594	3 238 869
Un FE ou des cotisations à un REER	4 483 166	4 623 480	4 586 381	4 754 794	4 653 554
Un FE et des cotisations à un REER	1 527 306	1 525 916	1 415 752	1 471 864	1 430 275
Sans FE ni cotisation à un REER	3 506 086	3 837 948	4 250 104	4 475 869	4 500 526
Femmes					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	6 880 481	7 564 623	8 077 638	8 512 240	8 509 585
Un FE seulement	919 998	1 058 571	1 339 809	1 446 958	1 464 239
Des cotisations à un REER seulement	1 400 835	1 452 207	1 356 909	1 415 058	1 387 816
Un FE	2 179 745	2 396 722	2 660 254	2 855 451	2 869 745
Des cotisations à un REER	2 660 582	2 790 358	2 677 354	2 823 551	2 793 322
Un FE ou des cotisations à un REER	3 580 580	3 848 929	4 017 163	4 270 509	4 257 561
Un FE et des cotisations à un REER	1 259 747	1 338 151	1 320 445	1 408 493	1 405 506
Sans FE ni cotisation à un REER	3 299 901	3 715 694	4 060 475	4 241 731	4 252 024

1. Facteur d'équivalence
2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 3
Déclarants ayant un revenu d'emploi, par groupe d'âge

	1997	2000	2003	2006	2008 ^P
	nombre				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	14 869 733	16 026 051	16 914 123	17 742 903	17 663 665
Un FE ¹ seulement	2 004 971	2 249 628	2 717 676	2 864 158	2 878 924
Des cotisations à un REER ² seulement	3 271 722	3 358 714	3 149 671	3 280 788	3 196 410
Un FE	4 792 024	5 113 695	5 453 873	5 744 515	5 714 705
Des cotisations à un REER	6 058 775	6 222 781	5 885 868	6 161 145	6 032 191
Un FE ou des cotisations à un REER	8 063 746	8 472 409	8 603 544	9 025 303	8 911 115
Un FE et des cotisations à un REER	2 787 053	2 864 067	2 736 197	2 880 357	2 835 781
Sans FE ni cotisation à un REER	6 805 987	7 553 642	8 310 579	8 717 600	8 752 550
15 à 24 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 273 100	2 605 586	2 663 505	2 778 594	2 778 625
Un FE seulement	125 264	186 244	224 624	247 920	268 014
Des cotisations à un REER seulement	258 594	234 616	184 091	185 068	171 848
Un FE	187 879	259 037	291 633	313 818	336 663
Des cotisations à un REER	321 209	307 409	251 100	250 966	240 497
Un FE ou des cotisations à un REER	446 473	493 653	475 724	498 886	508 511
Un FE et des cotisations à un REER	62 615	72 793	67 009	65 898	68 649
Sans FE ni cotisation à un REER	1 826 627	2 111 933	2 187 781	2 279 708	2 270 114
25 à 34 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	3 521 563	3 390 918	3 417 901	3 482 550	3 450 208
Un FE seulement	462 097	465 031	540 109	581 138	607 108
Des cotisations à un REER seulement	835 684	765 829	672 292	669 309	635 893
Un FE	1 056 668	1 037 580	1 087 788	1 138 830	1 160 264
Des cotisations à un REER	1 430 255	1 338 378	1 219 971	1 227 001	1 189 049
Un FE ou des cotisations à un REER	1 892 352	1 803 409	1 760 080	1 808 139	1 796 157
Un FE et des cotisations à un REER	594 571	572 549	547 679	557 692	553 156
Sans FE ni cotisation à un REER	1 629 211	1 587 509	1 657 821	1 674 411	1 654 051
35 à 54 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	7 137 765	7 754 685	8 046 573	8 206 846	7 843 072
Un FE seulement	1 234 786	1 362 122	1 621 147	1 638 961	1 563 938
Des cotisations à un REER seulement	1 663 357	1 798 851	1 691 578	1 734 842	1 641 791
Un FE	3 039 644	3 237 823	3 350 888	3 415 983	3 262 396
Des cotisations à un REER	3 468 215	3 674 552	3 421 319	3 511 864	3 340 249
Un FE ou des cotisations à un REER	4 703 001	5 036 674	5 042 466	5 150 825	4 904 187
Un FE et des cotisations à un REER	1 804 858	1 875 701	1 729 741	1 777 022	1 698 458
Sans FE ni cotisation à un REER	2 434 764	2 718 011	3 004 107	3 056 021	2 938 885
35 à 44 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	4 068 659	4 260 871	4 226 007	4 073 336	3 709 960
Un FE seulement	698 767	730 205	826 429	794 627	723 345
Des cotisations à un REER seulement	943 272	983 228	876 096	845 372	760 606
Un FE	1 639 845	1 674 786	1 656 299	1 599 515	1 471 763
Des cotisations à un REER	1 884 350	1 927 809	1 705 966	1 650 260	1 509 024
Un FE ou des cotisations à un REER	2 583 117	2 658 014	2 532 395	2 444 887	2 232 369
Un FE et des cotisations à un REER	941 078	944 581	829 870	804 888	748 418
Sans FE ni cotisation à un REER	1 485 542	1 602 857	1 693 612	1 628 449	1 477 591

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau explicatif 3 – suite

Déclarants ayant un revenu d'emploi, par groupe d'âge

	1997	2000	2003	2006	2008 ^P
	nombre				
45 à 54 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	3 069 106	3 493 814	3 820 566	4 133 510	4 133 112
Un FE seulement	536 019	631 917	794 718	844 334	840 593
Des cotisations à un REER seulement	720 085	815 623	815 482	889 470	881 185
Un FE	1 399 799	1 563 037	1 694 589	1 816 468	1 790 633
Des cotisations à un REER	1 583 865	1 746 743	1 715 353	1 861 604	1 831 225
Un FE ou des cotisations à un REER	2 119 884	2 378 660	2 510 071	2 705 938	2 671 818
Un FE et des cotisations à un REER	863 780	931 120	899 871	972 134	950 040
Sans FE ni cotisation à un REER	949 222	1 115 154	1 310 495	1 427 572	1 461 294
55 à 64 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	1 441 862	1 687 447	2 076 710	2 436 395	2 623 681
Un FE seulement	171 889	222 023	312 983	372 459	408 882
Des cotisations à un REER seulement	415 447	463 857	507 595	583 630	610 344
Un FE	482 817	551 436	689 381	832 465	896 751
Des cotisations à un REER	726 375	793 270	883 993	1 043 636	1 098 213
Un FE ou des cotisations à un REER	898 264	1 015 293	1 196 976	1 416 095	1 507 095
Un FE et des cotisations à un REER	310 928	329 413	376 398	460 006	487 869
Sans FE ni cotisation à un REER	543 598	672 154	879 734	1 020 300	1 116 586
65 ans et plus					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	495 443	587 415	709 434	838 518	968 079
Un FE seulement	10 935	14 208	18 813	23 680	30 982
Des cotisations à un REER seulement	98 640	95 561	94 115	107 939	136 534
Un FE	25 016	27 819	34 183	43 419	58 631
Des cotisations à un REER	112 721	109 172	109 485	127 678	164 183
Un FE ou des cotisations à un REER	123 656	123 380	128 298	151 358	195 165
Un FE et des cotisations à un REER	14 081	13 611	15 370	19 739	27 649
Sans FE ni cotisation à un REER	371 787	464 035	581 136	687 160	772 914

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 4
Déclarants ayant un revenu d'emploi, par quintiles de revenu

	1997	2000	2003	2006	2008 ^P
	nombre				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	14 869 733	16 026 051	16 914 123	17 742 903	17 663 665
Un FE ¹ seulement	2 004 971	2 249 628	2 717 676	2 864 158	2 878 924
Des cotisations à un REER ² seulement	3 271 722	3 358 714	3 149 671	3 280 788	3 196 410
Un FE	4 792 024	5 113 695	5 453 873	5 744 515	5 714 705
Des cotisations à un REER	6 058 775	6 222 781	5 885 868	6 161 145	6 032 191
Un FE ou des cotisations à un REER	8 063 746	8 472 409	8 603 544	9 025 303	8 911 115
Un FE et des cotisations à un REER	2 787 053	2 864 067	2 736 197	2 880 357	2 835 781
Sans FE ni cotisation à un REER	6 805 987	7 553 642	8 310 579	8 717 600	8 752 550
Quintile inférieur					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 973 946	3 205 210	3 382 824	3 548 580	3 532 732
Un FE seulement	104 832	151 217	177 478	204 321	189 481
Des cotisations à un REER seulement	156 508	120 549	104 455	106 383	107 833
Un FE	114 866	160 145	185 782	213 589	199 280
Des cotisations à un REER	166 542	129 477	112 759	115 651	117 632
Un FE ou des cotisations à un REER	271 374	280 694	290 237	319 972	307 113
Un FE et des cotisations à un REER	10 034	8 928	8 304	9 268	9 799
Sans FE ni cotisation à un REER	2 702 572	2 924 516	3 092 587	3 228 608	3 225 619
Deuxième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 973 947	3 205 210	3 382 825	3 548 581	3 532 733
Un FE seulement	234 945	284 134	338 682	392 855	405 938
Des cotisations à un REER seulement	590 073	551 428	487 201	501 138	483 268
Un FE	334 439	383 093	437 272	507 232	524 143
Des cotisations à un REER	689 567	650 387	585 791	615 515	601 473
Un FE ou des cotisations à un REER	924 512	934 521	924 473	1 008 370	1 007 411
Un FE et des cotisations à un REER	99 494	98 959	98 590	114 377	118 205
Sans FE ni cotisation à un REER	2 049 435	2 270 689	2 458 352	2 540 211	2 525 322
Troisième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 973 946	3 205 210	3 382 824	3 548 580	3 532 733
Un FE seulement	507 825	559 284	641 494	699 924	715 891
Des cotisations à un REER seulement	838 962	860 143	785 725	804 987	766 829
Un FE	911 001	979 065	1 064 893	1 165 919	1 183 309
Des cotisations à un REER	1 242 138	1 279 924	1 209 124	1 270 982	1 234 247
Un FE ou des cotisations à un REER	1 749 963	1 839 208	1 850 618	1 970 906	1 950 138
Un FE et des cotisations à un REER	403 176	419 781	423 399	465 995	467 418
Sans FE ni cotisation à un REER	1 223 983	1 366 002	1 532 206	1 577 674	1 582 595
Quatrième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 973 947	3 205 210	3 382 825	3 548 581	3 532 733
Un FE seulement	646 529	689 106	822 783	857 979	860 217
Des cotisations à un REER seulement	839 246	888 471	831 117	855 765	829 368
Un FE	1 564 857	1 646 941	1 745 495	1 815 473	1 795 869
Des cotisations à un REER	1 757 574	1 846 306	1 753 829	1 813 259	1 765 020
Un FE ou des cotisations à un REER	2 404 103	2 535 412	2 576 612	2 671 238	2 625 237
Un FE et des cotisations à un REER	918 328	957 835	922 712	957 494	935 652
Sans FE ni cotisation à un REER	569 844	669 798	806 213	877 343	907 496
Quintile supérieur					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 973 947	3 205 211	3 382 825	3 548 581	3 532 734
Un FE seulement	510 840	565 887	737 239	709 079	707 397
Des cotisations à un REER seulement	846 933	938 123	941 173	1 012 515	1 009 112
Un FE	1 866 861	1 944 451	2 020 431	2 042 302	2 012 104
Des cotisations à un REER	2 202 954	2 316 687	2 224 365	2 345 738	2 313 819
Un FE ou des cotisations à un REER	2 713 794	2 882 574	2 961 604	3 054 817	3 021 216
Un FE et des cotisations à un REER	1 356 021	1 378 564	1 283 192	1 333 223	1 304 707
Sans FE ni cotisation à un REER	260 153	322 637	421 221	493 764	511 518

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 5
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par sexe

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE ¹ seulement	13	14	16	16	16
Des cotisations à un REER ² seulement	22	21	19	18	18
Un FE	32	32	32	32	32
Des cotisations à un REER	41	39	35	35	34
Un FE ou des cotisations à un REER	54	53	51	51	50
Un FE et des cotisations à un REER	19	18	16	16	16
Sans FE ni cotisation à un REER	46	47	49	49	50
Hommes					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	14	14	16	15	15
Des cotisations à un REER seulement	23	23	20	20	20
Un FE	33	32	32	31	31
Des cotisations à un REER	43	41	36	36	35
Un FE ou des cotisations à un REER	56	55	52	52	51
Un FE et des cotisations à un REER	19	18	16	16	16
Sans FE ni cotisation à un REER	44	45	48	48	49
Femmes					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	13	14	17	17	17
Des cotisations à un REER seulement	20	19	17	17	16
Un FE	32	32	33	34	34
Des cotisations à un REER	39	37	33	33	33
Un FE ou des cotisations à un REER	52	51	50	50	50
Un FE et des cotisations à un REER	18	18	16	17	17
Sans FE ni cotisation à un REER	48	49	50	50	50

1. Facteur d'équivalence
2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 6
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par groupe d'âge

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE ¹ seulement	13	14	16	16	16
Des cotisations à un REER ² seulement	22	21	19	18	18
Un FE	32	32	32	32	32
Des cotisations à un REER	41	39	35	35	34
Un FE ou des cotisations à un REER	54	53	51	51	50
Un FE et des cotisations à un REER	19	18	16	16	16
Sans FE ni cotisation à un REER	46	47	49	49	50
15 à 24 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	6	7	8	9	10
Des cotisations à un REER seulement	11	9	7	7	6
Un FE	8	10	11	11	12
Des cotisations à un REER	14	12	9	9	9
Un FE ou des cotisations à un REER	20	19	18	18	18
Un FE et des cotisations à un REER	3	3	3	2	2
Sans FE ni cotisation à un REER	80	81	82	82	82
25 à 34 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	13	14	16	17	18
Des cotisations à un REER seulement	24	23	20	19	18
Un FE	30	31	32	33	34
Des cotisations à un REER	41	39	36	35	34
Un FE ou des cotisations à un REER	54	53	51	52	52
Un FE et des cotisations à un REER	17	17	16	16	16
Sans FE ni cotisation à un REER	46	47	49	48	48
35 à 54 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	17	18	20	20	20
Des cotisations à un REER seulement	23	23	21	21	21
Un FE	43	42	42	42	42
Des cotisations à un REER	49	47	43	43	43
Un FE ou des cotisations à un REER	66	65	63	63	63
Un FE et des cotisations à un REER	25	24	21	22	22
Sans FE ni cotisation à un REER	34	35	37	37	37
35 à 44 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	17	17	20	20	19
Des cotisations à un REER seulement	23	23	21	21	21
Un FE	40	39	39	39	40
Des cotisations à un REER	46	45	40	41	41
Un FE ou des cotisations à un REER	63	62	60	60	60
Un FE et des cotisations à un REER	23	22	20	20	20
Sans FE ni cotisation à un REER	37	38	40	40	40

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau explicatif 6 – suite

Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par groupe d'âge

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
45 à 54 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	17	18	21	20	20
Des cotisations à un REER seulement	23	23	21	22	21
Un FE	46	45	44	44	43
Des cotisations à un REER	52	50	45	45	44
Un FE ou des cotisations à un REER	69	68	66	65	65
Un FE et des cotisations à un REER	28	27	24	24	23
Sans FE ni cotisation à un REER	31	32	34	35	35
55 à 64 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	12	13	15	15	16
Des cotisations à un REER seulement	29	27	24	24	23
Un FE	33	33	33	34	34
Des cotisations à un REER	50	47	43	43	42
Un FE ou des cotisations à un REER	62	60	58	58	57
Un FE et des cotisations à un REER	22	20	18	19	19
Sans FE ni cotisation à un REER	38	40	42	42	43
65 ans et plus					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	2	2	3	3	3
Des cotisations à un REER seulement	20	16	13	13	14
Un FE	5	5	5	5	6
Des cotisations à un REER	23	19	15	15	17
Un FE ou des cotisations à un REER	25	21	18	18	20
Un FE et des cotisations à un REER	3	2	2	2	3
Sans FE ni cotisation à un REER	75	79	82	82	80

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 7
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par quintiles de revenu

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE ¹ seulement	13	14	16	16	16
Des cotisations à un REER ² seulement	22	21	19	18	18
Un FE	32	32	32	32	32
Des cotisations à un REER	41	39	35	35	34
Un FE ou des cotisations à un REER	54	53	51	51	50
Un FE et des cotisations à un REER	19	18	16	16	16
Sans FE ni cotisation à un REER	46	47	49	49	50
Quintile inférieur					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	4	5	5	6	5
Des cotisations à un REER seulement	5	4	3	3	3
Un FE	4	5	5	6	6
Des cotisations à un REER	6	4	3	3	3
Un FE ou des cotisations à un REER	9	9	9	9	9
Un FE et des cotisations à un REER	0	0	0	0	0
Sans FE ni cotisation à un REER	91	91	91	91	91
Deuxième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	8	9	10	11	11
Des cotisations à un REER seulement	20	17	14	14	14
Un FE	11	12	13	14	15
Des cotisations à un REER	23	20	17	17	17
Un FE ou des cotisations à un REER	31	29	27	28	29
Un FE et des cotisations à un REER	3	3	3	3	3
Sans FE ni cotisation à un REER	69	71	73	72	71
Troisième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	17	17	19	20	20
Des cotisations à un REER seulement	28	27	23	23	22
Un FE	31	31	31	33	33
Des cotisations à un REER	42	40	36	36	35
Un FE ou des cotisations à un REER	59	57	55	56	55
Un FE et des cotisations à un REER	14	13	13	13	13
Sans FE ni cotisation à un REER	41	43	45	44	45
Quatrième quintile					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	22	21	24	24	24
Des cotisations à un REER seulement	28	28	25	24	23
Un FE	53	51	52	51	51
Des cotisations à un REER	59	58	52	51	50
Un FE ou des cotisations à un REER	81	79	76	75	74
Un FE et des cotisations à un REER	31	30	27	27	26
Sans FE ni cotisation à un REER	19	21	24	25	26

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau explicatif 7 – suite

Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par quintiles de revenu

	Déclarants avec un revenu d'emploi				
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	pourcentage				
Quintile supérieur					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100
Un FE seulement	17	18	22	20	20
Des cotisations à un REER seulement	28	29	28	29	29
Un FE	63	61	60	58	57
Des cotisations à un REER	74	72	66	66	65
Un FE ou des cotisations à un REER	91	90	88	86	86
Un FE et des cotisations à un REER	46	43	38	38	37
Sans FE ni cotisation à un REER	9	10	12	14	14

1. Facteur d'équivalence
2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 8
Déclarants ayant un revenu d'emploi, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu							
	1997				2008 ^p			
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	Total	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	Total
	nombre							
15 à 24								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	1 936 381	242 881	93 838	2 273 100	2 337 513	283 393	157 719	2 778 625
Un FE ¹	103 356	50 871	33 652	187 879	193 964	78 457	64 242	336 663
Des cotisations à un REER ²	164 288	100 463	56 458	321 209	95 101	79 201	66 195	240 497
Un FE ou des cotisations à un REER	250 259	127 528	68 686	446 473	273 697	133 064	101 750	508 511
Sans FE ni cotisation à un REER	1 686 122	115 353	25 152	1 826 627	2 063 816	150 329	55 969	2 270 114
25 à 34								
Tax filers with employment income avec	1 390 531	887 012	1 244 020	3 521 563	1 378 951	824 160	1 247 097	3 450 208
Avec un FE	121 952	263 943	670 773	1 056 668	169 697	296 479	694 088	1 160 264
Des cotisations à un REER	213 959	377 721	838 575	1 430 255	162 903	304 900	721 246	1 189 049
Un FE ou des cotisations à un REER	305 978	523 344	1 063 030	1 892 352	299 647	482 087	1 014 423	1 796 157
Sans FE ni cotisation à un REER	1 084 553	363 668	180 990	1 629 211	1 079 304	342 073	232 674	1 654 051
35 à 54								
Tax filers with employment income avec	2 040 496	1 423 048	3 674 221	7 137 765	2 308 274	1 594 266	3 940 532	7 843 072
Un FE	188 137	510 299	2 341 208	3 039 644	278 788	621 057	2 362 551	3 262 396
Des cotisations à un REER	369 587	607 259	2 491 369	3 468 215	330 343	612 955	2 396 951	3 340 249
Un FE ou des cotisations à un REER	507 501	898 782	3 296 718	4 703 001	548 801	987 730	3 367 656	4 904 187
Sans FE ni cotisation à un REER	1 532 995	524 266	377 503	2 434 764	1 759 473	606 536	572 876	2 938 885
55 à 64								
Tax filers with employment income avec	433 478	291 409	716 975	1 441 862	754 424	565 131	1 304 126	2 623 681
Un FE	33 683	81 014	368 120	482 817	75 518	175 784	645 449	896 751
Des cotisations à un REER	97 070	134 093	495 212	726 375	116 636	206 642	774 935	1 098 213
Un FE ou des cotisations à un REER	119 248	174 810	604 206	898 264	173 624	308 724	1 024 747	1 507 095
Sans FE ni cotisation à un REER	314 230	116 599	112 769	543 598	580 800	256 407	279 379	1 116 586
65 ans et plus								
Tax filers with employment income	147 007	129 596	218 840	495 443	286 303	265 783	415 993	968 079
Un FE	2 177	4 874	17 965	25 016	5 456	11 532	41 643	58 631
Des cotisations à un REER	11 205	22 602	78 914	112 721	14 122	30 549	119 512	164 183
Un FE ou des cotisations à un REER	12 900	25 499	85 257	123 656	18 755	38 533	137 877	195 165
Sans FE ni cotisation à un REER	134 107	104 097	133 583	371 787	267 548	227 250	278 116	772 914

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 9
Taux de participation, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu							
	1997				2008 ^p			
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	Total	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	Total
	pourcentage							
15 à 24								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100	100	100	100
Un FE ¹	5	21	36	8	8	28	41	12
Des cotisations à un REER ²	8	41	60	14	4	28	42	9
Un FE ou des cotisations à un REER	13	53	73	20	12	47	65	18
Sans FE ni cotisation à un REER	87	47	27	80	88	53	35	82
25 à 34								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100	100	100	100
Un FE	9	30	54	30	12	36	56	34
Des cotisations à un REER	15	43	67	41	12	37	58	34
Un FE ou des cotisations à un REER	22	59	85	54	22	58	81	52
Sans FE ni cotisation à un REER	78	41	15	46	78	42	19	48
35 à 54								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100	100	100	100
Un FE	9	36	64	43	12	39	60	42
Des cotisations à un REER	18	43	68	49	14	38	61	43
Un FE ou des cotisations à un REER	25	63	90	66	24	62	85	63
Sans FE ni cotisation à un REER	75	37	10	34	76	38	15	37
55 à 64								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100	100	100	100
Un FE	8	28	51	33	10	31	49	34
Des cotisations à un REER	22	46	69	50	15	37	59	42
Un FE ou des cotisations à un REER	28	60	84	62	23	55	79	57
Sans FE ni cotisation à un REER	72	40	16	38	77	45	21	43
65 ans et plus								
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	100	100	100	100	100	100	100	100
Un FE	1	4	8	5	2	4	10	6
Des cotisations à un REER	8	17	36	23	5	11	29	17
Un FE ou des cotisations à un REER	9	20	39	25	7	14	33	20
Sans FE ni cotisation à un REER	91	80	61	75	93	86	67	80

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 10
Variation du taux de participation, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu 1997 à 2008 p			Total
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	
variation en point de pourcentage				
15 à 24				
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	0	0	0	0
Un FE ¹	3	7	5	4
Des cotisations à un REER ²	-4	-13	-18	-5
Un FE ou des cotisations à un REER	-1	-6	-9	-1
Sans FE ni cotisation à un REER	1	6	9	1
25 à 34				
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	0	0	0	0
Un FE	4	6	2	4
Des cotisations à un REER	-4	-6	-10	-6
Un FE ou des cotisations à un REER	0	-1	-4	-2
Sans FE ni cotisation à un REER	0	1	4	2
35 à 54				
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	0	0	0	0
Un FE	3	3	-4	-1
Des cotisations à un REER	-4	-4	-7	-6
Un FE ou des cotisations à un REER	-1	-1	-4	-3
Sans FE ni cotisation à un REER	1	1	4	3
55 à 64				
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	0	0	0	0
Un FE	2	3	-2	1
Des cotisations à un REER	-7	-9	-10	-9
Un FE ou des cotisations à un REER	-4	-5	-6	-5
Sans FE ni cotisation à un REER	4	5	6	5
65 ans et plus				
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	0	0	0	0
Un FE	0	1	2	1
Des cotisations à un REER	-3	-6	-7	-6
Un FE ou des cotisations à un REER	-2	-5	-6	-5
Sans FE ni cotisation à un REER	2	5	6	5

1. Facteur d'équivalence

2. Régime enregistré d'épargne-retraite

Tableau explicatif 11

Variation du taux de participation à un régime de retraite d'employeur, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu, 1997 à 2008 ^p			Total
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	
	variation en point de pourcentage			
15 à 24	3	7	5	4
25 à 34	4	6	2	4
35 à 54	3	3	-4	-1
55 à 64	2	3	-2	1
65 ans et plus	0	1	2	1

Tableau explicatif 12

Variation du taux de participation à un REER, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu, 1997 à 2008 ^p			Total
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	
	variation en point de pourcentage			
15 à 24	-4	-13	-18	-5
25 à 34	-4	-6	-10	-6
35 à 54	-4	-4	-7	-6
55 à 64	-7	-9	-10	-9
65 ans et plus	-3	-6	-7	-6

Tableau explicatif 13

Variation du taux de participation à un régime d'épargne-retraite, par quintiles de revenu et groupe d'âge

Groupe d'âge	Quintiles de revenu, 1997 à 2008 ^p			Total
	Les deux plus petits	Troisième	Les deux plus grands	
	variation en point de pourcentage			
15 à 24	-1	-6	-9	-1
25 à 34	0	-1	-4	-2
35 à 54	-1	-1	-4	-3
55 à 64	-4	-5	-6	-5
65 ans et plus	-2	-5	-6	-5

Tableau explicatif 14

Déclarants ayant un revenu d'emploi mais ne participant à aucun régime d'épargne-retraite, par groupe d'âge et quintiles de revenu

	1997		2000		2003		2006		2008 ^p	
	n bre	%	n bre	%	n bre	%	n bre	%	n bre	%
Groupe d'âge										
15 à 24	1 826 627	27	2 111 933	28	2 187 781	26	2 279 708	26	2 270 114	26
25 à 34	1 629 211	24	1 587 509	21	1 657 821	20	1 674 411	19	1 654 051	19
35 à 54	2 434 764	36	2 718 011	36	3 004 107	36	3 056 021	35	2 938 885	34
55 à 64	543 598	8	672 154	9	879 734	11	1 020 300	12	1 116 586	13
65 ans et plus	371 787	5	464 035	6	581 136	7	687 160	8	772 914	9
Total	6 805 987	100	7 553 642	100	8 310 579	100	8 717 600	100	8 752 550	100
Quintiles de revenu										
Inférieur	2 702 572	40	2 924 516	39	3 092 587	37	3 228 608	37	3 225 619	37
Deuxième	2 049 435	30	2 270 689	30	2 458 352	30	2 540 211	29	2 525 322	29
Troisième	1 223 983	18	1 366 002	18	1 532 206	18	1 577 674	18	1 582 595	18
Quatrième	569 844	8	669 798	9	806 213	10	877 343	10	907 496	10
Supérieur	260 153	4	322 637	4	421 221	5	493 764	6	511 518	6
Total	6 805 987	100	7 553 642	100	8 310 579	100	8 717 600	100	8 752 550	100

Note(s) : Les pourcentages peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.